



Monsieur le Directeur des Relations Sociales,

La CFE-CGC constate qu'un certain nombre d'accords n'ont pas abouti à une signature majoritaire en 2024 et souhaite réitérer ses demandes afin que ces sujets aient l'attention qu'ils méritent.

Participation et intéressement

Suite à la bonne nouvelle du déclenchement de la participation en 2024, la CFE-CGC souhaite capitaliser sur un accord afin d'encadrer la participation et l'intéressement.

La CFE-CGC demande que des négociations aient lieu afin que les salariés d'IBM France puissent avoir régulièrement de la participation et de l'intéressement au-delà de la GDP (PVA).

Compte Epargne Temps

La CFE-CGC demande que soit mis en place un Compte Epargne Temps qui permettrait aux salariés de capitaliser leurs jours de congés en cas de besoin d'absence prolongée non rémunérée par exemple.

De plus, dans le cadre des PSE, cela permettrait d'abonder le temps de dispense.

Mobilités durables/douces

La CFE-CGC demande que le forfait transport en commun qui est de 50% à ce jour soit porté à 75% comme la loi le permet.

La CFE-CGC demande que le forfait mobilité durable soit mis en place comme évoqué en NAO Salaire 2023.

La CFE-CGC demande à ce que des bornes de recharge pour voitures électriques soient mise en place sur l'ensemble des sites.

Nous demandons un accord RSE.

Commission paritaire IBM Concern/ ex-Porte ouverte

La CFE-CGC demande la mise en place d'une commission paritaire qui étudierait les cas remontés via IBM Concern mais aussi directement aux élus. Seraient traités les cas de harcèlement sexuel ou moral ainsi que toute plainte concernant des comportements inappropriés de manière générale.

Les salariés n'ont, en grande majorité, pas confiance dans ces enquêtes qu'ils jugent partiales et souvent menées à charge contre le salarié.

PEE

La CFE-CGC demande que les barèmes d'abondement soient revus afin que le budget soit consommé.

QVCT

En 2024, la CFE-CGC a noté une avancée qui a déclenché sa signature mais pas celle des autres OS. Nous souhaitons donc la réouverture des négociations pour conclure un accord majoritaire

Formation

La CFE-CGC demande des moyens sanctuarisés pour les formations up skilling / re-skilling, incluant le budget déplacement lors de formations en présentiel.

Accord Seniors

La CFE-CGC demande la mise en place d'un accord Seniors qui ne se limite pas au PTR mais qui prenne en compte par exemple la transmission du savoir, les reconversions possibles etc.

Par exemple : 2 ans avant la retraite, pouvoir travailler pour une association avec salaire à 100%

Frais professionnels

La Direction a unilatéralement augmenté les frais professionnels de quelques centimes, loin de l'inflation constatée depuis 2019 voire 2017.

Nous demandons l'ouverture d'une négociation et la mise en place d'un accord qui permettrait d'indexer les remboursements de frais professionnels sur l'inflation.

Astreintes

Il a été évoqué la renégociation de l'accord astreinte. Nous avons peu avancé sur le sujet. Nous demandons une accélération de la négociation.

Mutuelle / Prévoyance

Avec l'intégration de notre filiale interactive, il était prévu la renégociation des tarifs de la mutuelle. Il s'avère que les tarifs ont été revus à la hausse alors que l'âge moyen de salarié a diminué.

Nous demandons qu'un groupe paritaire soit formé pour faire une mise en concurrence et que cela soit intégré à l'accord.

Egalité professionnelle

IBM, qui se veut inclusive, a un accord sur l'égalité professionnelle genrée. La CFE-CGC demande que l'accord soit étendu à toutes les formes d'égalité professionnelle et qu'à travail égal, salaire égal. (Traité instituant la Communauté Economique Européenne du 25 mars 1957, article 119 et Loi n°72-1143 du 22 décembre 1972 relative à l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes).